

le BIG

N° 233

Août 2004

B U L L E T I N D E S I N T E R G R O U P E S



Sommaire

Intergroupe Paris-Banlieue

Page 3 à 7 : Nouvelles des groupes
Page 8 : Tableau de permanence
Page 9 : Statistiques de permanence
Page 10/11 : Ateliers de Réflexion
Page 12 à 14 : Congrès d'Avignon

Incontournable

Page 25 : Anniversaires
Page 26 : Vos Infos
Page 27 : Sujets de réflexions
Page 28 : Bordereaux de versements

Région Paris I-M

Page 15 à 18 : Assemblée Régionale Paris I-M

Région Ile-de-France

Page 19 à 23 : Assemblée Régionale Ile-de-France

Intergroupe Ouest

Page 24 : Journée de partage

Calendrier des réunions de service

Nous rappelons que les réunions de service sont ouvertes à tous les amis intéressés

Mercredi 8 septembre	Ateliers de Réflexion sur l'Intergroupe	20h 00	13 place Etienne Pernet
Samedi 11 septembre	District Sud Villejuif	9h 00	Villejuif
Dimanche 12 septembre	Comité Régional	9h 00	Villejuif
Mercredi 15 septembre	Bureau Santé Paris I-M	19h 00	21 rue Trousseau
Mardi 21 septembre	B.R.E.S.S. Paris I-M	20h 00	21 rue Trousseau

Calendrier des manifestations

24/25/26 septembre CONVENTION REGIONALE Pays de Loire
Jardins d'Anjou de la Pommeraye 49620
1/2/3 octobre CONVENTION REGIONALE Poitou- Charente
Village Vacances « La Goûterie » à Manot 16500

Retrouvez Le B.I.G. sur Internet : <http://perso.wanadoo.fr/igaa/>

et aussi : Informations nationales, réunions France :

Adresse Internet A.A. France : <http://www.alcooliques-anonymes.fr>

et pour lire le J.S.G. : <http://perso.club-internet.fr/aafr/bsg/>

Groupes fermés au mois d'août

Printemps
Pompe
Poterne des Peupliers
Champigny
Ternes
Batignolles
Aulnay sous Bois
Saint-Maur
Chelles
Lions Saint-Paul
Bienvenue !
Torcy
Vivre Sobre
Rive Gauche
Jardins du Samedi
Trois Héritages
Fleurus
Deuxième Chance
Censier- Corvisart
Ménilmontant
Italie
Nation
Issy-les-Moulineaux
Etienne Marcel
Jardins du Montparnasse
Brunoy

Paris La Défense

Depuis le mercredi 7 juillet un nouveau groupe « Paris La Défense » s'est ouvert :
Maison d'Eglise Notre- Dame de Pentecôte, 1, avenue de la division Leclerc 92800
Puteaux (Parvis de La Défense, à droite du CNIT, à côté de la BNP),
et tient ses réunions, non fumeur, le mercredi à 12h 30 ouvert le 1^{er}, la salle de
réunion est accessible aux handicapés.

Les amis souhaitant rejoindre le comité qui s'est constitué pour l'ouverture du
groupe seront accueillis à bras ouverts.

Le groupe signale qu'il sera ouvert au mois d'août, mais il sera exceptionnellement
fermé les mercredi 4 et 11 août.

Erratum

Le groupe Saint-Dominique a été annoncé fermé par erreur pour la période du 19 juillet au 31 août. Ce groupe restera ouvert tout l'été, et tiendra ses réunions comme à l'accoutumée le samedi à 11h, au 58, rue Madame.

Batignolles

Le groupe rappelle qu'il a réintégré ses anciens locaux de la mairie du XVIIème arrondissement de Paris.

Dimanche Yvelines

A dater du 1^{er} septembre, le groupe tiendra sa réunion à 16h 30 au lieu de 17h.

Aulnay sous bois

Le groupe rouvrira ses portes le 3 septembre 2004.

Nogent sur Marne

Le groupe signale qu'il restera ouvert au mois d'août.

Lions Saint-Paul

Depuis le 28 juin, le groupe Lions Saint-Paul a rouvert ses portes, le lundi à 12h30, 2bis, rue Elzévir 75004 Paris, Métro Saint-Paul.

Le groupe sera fermé pour les vacances du 19 juillet au 2 septembre inclus.

La rentrée s'effectuera le lundi 6 septembre.

Eaubonne

Le groupe signale qu'il restera ouvert au mois d'août.

Ville d'Avray

Le groupe reste ouvert pendant tout l'été.

Dimanche Soir

Le groupe signale qu'il est ouvert au mois d'août.
Selon des instructions de l'église réformée, et indépendamment de notre volonté, les horaires du groupe sont modifiés.
Les réunions auront lieu à 20h à dater du 1^{er} septembre.

Saint- Mandé

Depuis le 1^{er} juillet, les réunions du jeudi à 13h 15 et du vendredi à 20h 45 ont lieu au :
4bis, avenue de Liège 94160 Saint- Mandé.

Marly-le-roi

Le groupe de Marly sera ouvert cette année pendant le mois d'août, les réunions se tiendront en salle Jean Béranger de l'Hôtel Couvé, trésorerie principale de Marly-le-roi, 22, rue Champflour, en face de la mairie.

Nation

En raison de travaux dans la salle de réunions, le groupe Nation (le jeudi à 20h 00) est fermé depuis le 15 juillet, et ce pour une durée indéterminée. Le comité fera connaître les conditions de sa réouverture sitôt qu'il en sera informé.

Poissy

Le groupe de Poissy tiendra ses réunions pendant le mois d'août dans les locaux du groupe de Conflans- Sainte- Honorine, comme l'année dernière.
Nouvelle adresse Internet : aa.poissy@laposte.net

Les Halles

A partir du samedi 4 septembre, le groupe des Halles tiendra ses réunions au :
19, rue des Ardennes, 75019 Paris.
La réunion du samedi commencera à 19h 00 au lieu de 18h 30, les horaires du dimanche étant inchangés.

Nouvelles des Groupes

Saint-Denis

Comme tous les ans, le groupe de Saint-Denis tiendra ses réunions jusqu'au 31 août au 14, rue des Chaumettes à Saint-Denis.

Versailles-Vauban

Pendant la durée du mois d'août, en raison de travaux d'insonorisation de la salle, les réunions du groupe Versailles-Vauban se tiendront les mercredis et vendredis à 20h 30, en face, dans la salle du sous-sol du 76, rue Champ Lagarde, accès par l'arrière du bâtiment.

Les Ulis - Orsay

A partir du mardi 14 septembre le groupe changera de lieu :
7bis, avenue Saint - Laurent 91400 Orsay
RER : Orsay - Ville.

Et de jour : Mardi 20h 30 o/3^{ème} .

Vous êtes tous conviés pour cette réunion d'ouverture, gâteaux et boissons bienvenus. Merci.

Guyancourt

A partir du jeudi 5 AOUT, le groupe du JEUDI se réunit :
Chemin de la Pléiade
Villa Simone Signoret
78280 Guyancourt.

Le jeudi à 20h 30, o/2^{ème} et 4^{ème} (nf) et (h).

L'adresse postale : B.P 241 - 78052 Saint Quentin en Yvelines. Reste inchangée.
e-mail : aaguyancourt@laposte.net

Montreuil

Pendant tout le mois d'août, les réunions auront lieu :
Salle Chanzy, 86, rue Parmentier, à Montreuil.
(à l'angle de la rue Parmentier et de la rue Etienne Marcel)

Congrès Toronto 2005

« Je suis responsable »

Le Congrès International des Alcooliques Anonymes aura lieu à Toronto, Ontario, Canada du 29 juin au 3 juillet 2005.

A partir de septembre 2004, le Bureau des Services Généraux fournira à ceux qui le souhaitent le bulletin d'inscription à remplir pour obtenir le badge d'accès au Congrès de Toronto 2005.

Le BSG ne percevra aucune somme d'argent correspondant à cette inscription, chaque participant devant adresser directement son règlement par virement bancaire à AAWS, New York (au compte bancaire qui figurera sur le bulletin d'inscription).

D'ores et déjà, de nombreux renseignements concernant les modalités de participation au Congrès International de Toronto 2005 sont disponibles sur le site internet de AA États-Unis : <http://aa.org>

(Cliquer sur « Français » puis aller dans « Services aux membres » et cliquer sur : « Congrès International 2005, Alcooliques Anonymes »)

Tableau de la permanence le BIG

août 2004

11 août / 10 septembre 2004

DATES		9 h 00 / 13 h 00	13 h 00 / 17 h 00	17 h 00 / 21 h 00
Mercredi	11			Saint- Eugène
Jeudi	12	St-Lazare Condorcet	Les Ulis	Les Ulis
Vendredi	13			Orléans-Centre
Samedi	14	Quinault-Linois	Quinault-Linois	Quinault-Linois
Dimanche	15	St-Mandé /Montreuil	St-Mandé /Montreuil	St-Mandé /Montreuil
Lundi	16		Groupe XIV	
Mardi	17	Groupe XIV	Poterne des Peupliers	Saint-Cloud
Mercredi	18		Victoires	
Jeudi	19		Poterne des Peupliers	Quinault-Linois
Vendredi	20	Salpetrière	Salpetrière	Marcadet Juste Milieu
Samedi	21	Quinault-Linois	Quinault-Linois	Belleville-Dumas
Dimanche	22	Les Halles	Les Halles	
Lundi	23			
Mardi	24		Moussy-le-Neuf	Moussy-le-Neuf
Mercredi	25		Carrefour XV	Carrefour XV
Jeudi	26		Les Ulis	Belleville-Dumas
Vendredi	27	Saint - Dominique	Saint - Dominique	Saint - Dominique
Samedi	28	Quinault-Linois	Voltaire St-Ambroise	Transmets-le
Dimanche	29	Marcadet Juste Milieu	Marcadet Juste Milieu	Marcadet Juste Milieu
Lundi	30			
Mardi	31	Savigny sur Orge	Victoires	
Mercredi	01		Chelles	
Jeudi	02	St-Lazare Condorcet		
Vendredi	03	Montsouris	Noisy-le-Grand	
Samedi	04			Belleville-Dumas
Dimanche	05			
Lundi	06			
Mardi	07		Noisy-le-Grand	Glacière
Mercredi	08			
Jeudi	09		Noisy-le-Grand	
Vendredi	10		Victoires	

LES GROUPES DÉSIREUX DE PRENDRE UNE TRANCHE HORAIRES DE PERMANENCE, SONT REMERCIÉS PAR AVANCE DE LE FAIRE SAVOIR A FREDERIC AU 01 43 29 35 09 PAR LE BIAIS DE LEUR R.I.G.

IMPORTANT : Pour reprendre la ligne le matin, il est suggéré d'appeler le permanent de nuit, en composant sur le poste Amarys S 220 le 01.43.25.75.00 pour signaler que la permanence de jour prend la relève. Raccrocher ensuite les deux autres combinés et composer sur le poste Amarys S 220 le # 21 #. Raccrocher et composer sur le poste Amarys S 220 le 01.43.25.75.00. Si l'un des deux autres téléphones sonne, c'est que la manœuvre a réussi.

leBIG Statistiques permanence

août 2004

Mois de juin 2004

PERMANENCE DE NUIT

Nombre de nuits réellement assurées : 9 sur 30
Nombre d'Ami(e)s ayant effectué les gardes: 6

PERMANENCE DE JOUR

Total des Appels enregistrés : 951 252 heures assurées sur 360
Par 30 groupes.

Dont :214 Premiers appels de personnes concernées,
134 Appels de leurs proches,
180 Appels d'Ami(e)s désireux de partager,
368 Demandes d'adresses ou d'horaires de réunions,
23 Appels d'Alliés Naturels,
32 autres Appels Divers (N.A , O.A, D.A, Médecins,
etc.).

Rappel des horaires d'ouverture du secrétariat :

- Lundi : 15h - 19h
- Mardi : 15h - 18h
- Mercredi: 15h - 19h
- Jeudi: 15h - 19h
- Vendredi: 15h - 19h
- Le dernier samedi du mois: 15h - 19h

Les ateliers de réflexion sur la permanence

Chers ami(e)s,

Les réunions des 15 et 23 juin, qui se sont tenues respectivement rue de la Durance et dans les locaux du groupe Quinault-Linois, ont été l'occasion d'échanger notre vision de l'avenir de la permanence. Elles nous ont ainsi permis de mettre l'accent sur la nécessité que nous avons de réfléchir à l'environnement dont nous souhaitons la doter pour lui permettre de fonctionner dans les meilleures conditions.

Comme cela a été annoncé, nous vous invitons donc à participer aux ateliers de réflexion sur la permanence qui se tiendront :

**Le mercredi 8 septembre
à 20h00
dans les locaux du groupe Quinault-Linois
Maison Paroissiale
13 Place Etienne Pernet
Métro : Félix Faure**

Les thèmes porteront sur :

- L'évolution de l'intergroupe,
- le rôle du Représentant auprès de l'Intergroupe,
- l'organisation physique de la permanence.

Tout ami(e) se sentant responsable de la tenue de la permanence est invité(e) à participer à ces réunions. Nous vous attendons nombreux.

Par ailleurs, nous vous rappelons :

- qu'il est essentiel que la permanence soit tenue durant les vacances scolaires et pendant la période de transition. Les Représentants auprès de l'Intergroupe sont donc invités à réserver des tranches horaires ou des journées en contactant Frédéric de 15h00 à 19h00 au secrétariat de la rue Frédéric Sauton.
- que les charges de la rue Frédéric Sauton (loyer, électricité, téléphone, salaires...) continuent à devoir être honorées et cela n'est possible qu'avec les contributions des groupes.

Fraternellement



ALCOOLIKES ANONYMES FRANCE

44^{ème} ANNIVERSAIRE EN AVIGNON

19/20 et 21 novembre 2004
CENTRE DE CONGRES
au PALAIS des PAPES

Cette année le 44^{ème} anniversaire des alcooliques anonymes nous réuni en AVIGNON.

Cette ville de la région PACA est située entre les pentes des Alpes, l'étendue bleue azur qu'est la Méditerranée, des contours de Camargue jusqu'aux contreforts des volcans d'Auvergne puis tout aussi proche des fumets de la gastronomie lyonnaise. En plein cœur de la Provence parmi le chant des cigales, le goût des olives et l'odeur de la lavande.

Ce lieu sculpté dans un amas de roches laisse place à l'un des plus beaux palais au monde, qui nous invite les 19/20 et 21 novembre 2004.

Ce n'est sûrement pas un hasard si Avignon nous accueille car cette cité s'appelait autrefois AOUENION qui exprimait en Celte « Les seigneurs de l'eau ».

Ce cadre extraordinaire et exceptionnel déployant sagesse et sérénité nous est confié à juste titre pour transmettre naturellement le message des alcooliques anonymes.



Vendredi 19 Novembre

Salle 2 Grand Cellier Benoît XII (capacité 250 places)

Réunion plénière de 17 h 00 à 18 h 30 : ALCOOLIQUE ANONYMES, UNE SOLUTION

Samedi 20 Novembre

<p>SALLE 9 Herse Champeaux (Capacité 30 places)</p> <p>de 9 h 30 à 10 h 45 de 11 h 00 à 12 h 15 de 12 h 30 à 13 h 45 de 14 h 00 à 15 h 15 de 15 h 30 à 17 h 00 de 17 h 45 à 19 h 00</p> <p>Le Parrainage de Service Comprendre les traditions Mettre en oeuvre nos traditions Les 3 héritages Réunion plénière L'esprit des Concepts</p>	<p>SALLE 7 Chambre du Trésorier (Capacité 150 places)</p> <p>de 9 h 00 à 10 h 30 de 11 h 45 à 12 h 00 de 12 h 30 à 13 h 45 de 14 h 00 à 15 h 15 de 15 h 30 à 17 h 00 de 17 h 15 à 19 h 00</p> <p>Les Couleurs de la vie (multilingue) La Sobriété émotionnelle L'humilité pour aujourd'hui La Confiance Réunion plénière Rencontre avec nos Administrateurs et responsables de bureaux</p>	<p>SALLE 2 Grand Cellier Benoît XII (Capacité 250 places)</p> <p>de 9 h 30 à 10 h 45 de 11 h 00 à 12 h 15 de 14 h 00 à 15 h 15 de 15 h 30 à 17 h 00</p> <p>De l'abstinence à la Sobriété Être bon avec soi même La Joie de vivre Réunion plénière</p>
<p>SALLE 3 Paneterie 3-3 (Capacité 50 places)</p> <p>de 9 h 30 à 10 h 45 de 11 h 00 à 12 h 15 de 12 h 30 à 13 h 45 de 14 h 00 à 15 h 15 de 15 h 30 à 17 h 00 de 17 h 45 à 19 h 00</p> <p>Croître dans le Service Se libérer de la Peur La Foi L'esprit de tolérance Réunion plénière Avec Amour</p>	<p>SALLE 3 Paneterie 3-4 (Capacité 50 places)</p> <p>de 9 h 00 à 10 h 30 de 10 h 45 à 12 h 00 de 12 h 30 à 13 h 45 de 14 h 00 à 15 h 15 de 15 h 30 à 17 h 00 de 17 h 30 à 19 h 00</p> <p>L'Acceptation Comprendre l'Anonymat Argent et Spiritualité Libre et responsable Réunion plénière Le Sentiment d'Appartenance</p>	<p>Réunions d'étapes SALLE 3 Paneterie 3-2 (Capacité 50 places)</p> <p>de 8 h 00 à 09 h 15 de 9 h 30 à 10 h 45 de 11 h 00 à 12 h 15 de 12 h 30 à 13 h 45 de 14 h 00 à 15 h 15 de 15 h 30 à 17 h 00 de 17 h 45 à 19 h 00</p> <p>1^{ère} étape 2^{ème} & 3^{ème} étape 4^{ème} & 5^{ème} étape 6^{ème} & 7^{ème} étape 8^{ème} & 9^{ème} étape Réunion plénière 10^{ème} étape</p>
<p>Réunions AL-ANON SALLE 6 Chambre aux Quatre Fenêtres (Capacité 30 places)</p> <p>de 9 h 00 à 10 h 30 de 10 h 45 à 12 h 00 de 12 h 30 à 13 h 45 de 14 h 00 à 15 h 15 de 15 h 30 à 17 h 00 de 17 h 15 à 19 h 00</p> <p>L'espoir L'acceptation L'estime de soi De l'obsession à la confiance Réunion plénière L'Amour</p>	<p>SALLE 8 Cubiculaire (Capacité 30 places)</p> <p>de 9 h 00 à 19 h 00</p> <p>Réunions anglophones</p>	<p>Espace Jeanne Laurent</p> <p>de 21 h 30 à 22 h 45 de 23 h 00 à 00 h 15</p> <p>11^{ème} étape 12^{ème} étape</p>
<p>SALLE 2 Grand Cellier Benoît XII + SALLE 5 Conclave (Capacité 544 places)</p> <p>Réunion Plénière de 15 h 30 à 17 h 00 : DES TÉNÉBRES DE L'ALCOOL... AUX COULEURS DE LA VIE</p>		

Dimanche 21 Novembre

SALLE 5 Conclave (capacité 544 places)

Réunion plénière de 10 h 00 à 11 h 30 : ÉVEIL SPIRITUEL : CLÉ DU BONHEUR

Alcooliques Anonymes.
44^{ème} Anniversaire A.A. France.
Centre de congrès du Palais des Papes
Avignon 19-20-21 novembre 2004

Bulletin d'inscription.

Prénom : Groupe :
Nom (uniquement l'initiale) N° département :

Repas samedi Soir 40 € X = €
Badge (*) Soirée dansante comprise 20 € X = €

Total = €

(*) Badge (participation aux frais d'accueil et de structures)

Spécifiez le nombre de: A.A. Al Anon Al Ateen AEDA Sympathisant

Il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible.

Attention : Le nombre des places est limité à 800. Le nombre de repas à 450 !!!
Envoyez vos chèques à partir de juin. Date limite d'inscription le 1^{er} novembre au plus tard...
S'il reste des places !!!☺

ALCOOLIKUES ANONYMES
CONGRES AA AVIGNON 2004
BP 92
84123 PERTUIS Cedex

Renseignements : Edith : 04 42 67 17 23 & 06 30 34 66 90
Rachid : 04 90 73 09 18

NB: Le palais des Papes étant un site classé l'enceinte est donc non fumeur.
Le repas ayant lieu Salle Jeanne Laurent un espace fumeur est prévu.

Pour les amis qui veulent prendre du service à l'accueil :

Tél : Jacky 04 90 38 24 72
François 04 90 25 20 52
Christian 04 75 28 61 60

Accueil samedi et dimanche à partir de 8 heures.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE REGIONALE DU 11 JUIN 2004

Présents : Muriel F., Janette R., Jean-Pierre B., Catherine G., Claude J., Claude L., Georges G., Gérard K., Nicolas H., Christine A., Olivier N., Nicolas T.

Excusés : Nicole L., Marie-Dominique B., Florence C.

24 groupes présents ou représentés

Chapeau : 65,46 €

La réunion commence par le Serment de Toronto dit en commun.

Compte rendu des bureaux

▪ Gérard K., BRESS

Plusieurs information ont été faites :

- 1 juin Services sociaux, mairie d'Issy les Moulineaux
- 5 juin au Forum des Associations, mairie du 5ème
- panneaux associatifs de la Ville de Paris

Nos affiches ont été posées du 26 mai au 1er juin dans les mairies du 11e, 10e, 19e, 20e. Nous envisageons de refaire cette opération en septembre pour l'ensemble de la capitale.

A Chevilly-Larue réunion du BRESS le samedi à 15h00 avec la participation d'Annie de l'ANPA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie).

▪ Olivier N., bureau médias

Rien à signaler. Tout va bien.

▪ Claude J., bureau archives

Deux pages ont paru dans le Big pour faire appel à serviteurs. Claude demande à ce que l'offre soit lue dans les groupes.

▪ Claude L., atelier espoir

Les permanences tournent bien. Elles ont lieu une fois par mois dans les différents centres. Elles vont continuer à fonctionner pendant l'été.

Pour la rentrée il y aura besoin d'amis supplémentaires car il y a eu des demandes de deux autres centres.

▪ Nicolas T., bureau justice

Les dossiers des candidats pour le service dans la prison de la Santé sont à l'étude au tribunal de police.

Il ne faut pas que le groupe ferme. Actuellement un seul ami s'occupe de la réunion.

Une réunion du bureau justice aura lieu à la rentrée. Pour l'instant il n'y a pas de date prévue.

Le travail sera axé sur le milieu ouvert.

- Nicole L., bureau santé (en son absence, Muriel F. lit son compte rendu)

La réunion du bureau santé du 2 juin s'est bien passée : des amies ont commencé à prendre des contacts avec des maternités : hôpital de la Pitié, maternité Port-Royal Cochin, clinique de la Muette.

Des affiches commencent à être déposées aux urgences.

Une information publique a été faite auprès de l'Ecole d'infirmières de 3^e année.

Prochaine réunion du bureau santé : **mercredi 15 septembre 2004 à 19h00**, rue Trousseau.

Compte rendu de la trésorerie (Georges G.)

Très légère amélioration des comptes à fin mai: on est passé de -9% à -8%. La situation reste donc préoccupante, car 8%, cela représente évidemment environ un mois de besoins de financement (information publique et frais de fonctionnement). De plus, ce chiffre de 8% n'est qu'une moyenne : en réalité les contributions "normales" restent inférieures de 12,7% par rapport à l'année dernière, ce qui est un peu masqué par une certaine remontée des versements pour la conférence, et des dollars de sobriété.

Annonce de la réunion du 15 juin 2004 (Muriel F.)

Muriel F. parle de la situation de l'Intergroupe : le secrétariat ne dispose plus du chéquier, l'assurance est maintenue. L'accueil à la permanence est supprimé. Un secrétaire a été embauché en CDD.

Financièrement l'Intergroupe a assez de réserve pour durer quelque temps.

Les délégués d'Ile de France et Paris IM ont décidé de se réunir pour voir ce qu'il est possible de proposer aux groupes comme futur intergroupe, à charge pour eux de réfléchir à ça.

Les délégués n'ont pas fini leur réflexion mais ils organisent une réunion où ils vont expliquer leurs pistes de réflexion. Elle aura lieu le 15 juin à 20h00 rue de la Durance.

En septembre des solutions seront retenues.

Questions / réponses avec Jacques J., trésorier national et administrateur classe B

- *Question* : le compte bancaire de l'Intergroupe est-il bloqué ?

La réponse est non. Jacques J., trésorier national AA, est le seul signataire de ce compte. La trésorerie générale AA paie les dépenses de l'Intergroupe. Il y a un bail dont le signataire est AA, il y a un salarié de l'association AA. La légalité doit l'emporter d'abord car s'il y a un problème à l'Intergroupe, c'est AA dans son ensemble qui est touché.

- *Question* : si un groupe veut devenir autonome, quelles sont les démarches à faire ?

La conférence conseille aux groupes d'attendre les résultats de l'expérience réalisée dans les Pays de Loire et de voir quels sont les problèmes pratiques soulevés.

Des statuts types ont été présentés. Des états financiers types vont également être présentés.

Dès qu'on aura les résultats des Pays de Loire, il y aura un effet de mimétisme si tout se passe bien.

En AA on ne peut rien imposer d'un point de vue traditionnel ou juridique.

Cela ne peut se faire que de façon volontaire. Une conscience collective doit s'exprimer.

Il faut essayer de faire en sorte que rien de ce qui se passe dans les groupes ne puisse nuire aux autres.

- *Question* : peut-on toujours faire des versements à l'Intergroupe ?

Oui. Jacques conseille de continuer à verser. Pour l'instant le compte de l'Intergroupe encaisse mais ne dépense rien.

- *Question* : pour être autonome, un groupe doit-il être constitué en association loi 1901 ?

L'ami posant la question estime que son groupe est déjà autonome.

C'est le choix du groupe de se constituer en association ou pas. Cela peut être une association au niveau d'un district, d'un intergroupe, d'une région.

Un groupe peut fonctionner de manière informelle, sans association. Il suffit de respecter certaines règles, notamment en ce qui concerne la trésorerie.

Le but de l'autonomie est d'éviter qu'un individu ou un groupe puisse causer du tort aux autres groupes.

Le problème c'est la responsabilité pécuniaire de AA dans son ensemble.

- *Question* : ce qui se passe dans les Pays de Loire, ce n'est pas l'autonomie. Si les groupes se mettent ensemble, ils seront encore moins autonomes puisque c'est l'association qui fera les chèques et non plus le groupe.

Il y a cette nécessité de protéger le mouvement à terme. Ce n'est pas le rôle du conseil d'administration de s'exprimer sur la façon dont les groupes s'organisent.

- *Question* : si un groupe a un problème pénal local, que va faire le mouvement ?

Quand les groupes seront autonomes, on ne se retournera pas contre eux. En effet, les gens attaquent quand ils pensent pouvoir en retirer un avantage financier. Par contre actuellement on peut se retourner contre AA car il y a de l'argent.

- *Question* : les groupes devront-ils s'assurer de façon individuelle ?

Certains services seront assurés par les Services Généraux, notamment les assurances. On peut conserver notre système actuel de couverture intégrale.

Notre mouvement va rester une fraternité. Nous sommes toujours dans le serment de Toronto. Nous ne sommes pas une multinationale. Il faudra que le groupe le plus faible en France ait un cadre pour exister.

- *Question* : où est-il écrit dans la littérature AA que l'on puisse destituer un comité ?

La forme de l'intergroupe n'existe pas dans le Manuel des Services. Tout dépend d'une décision collective. L'important c'est que les choses se passent dans un esprit d'amour.

En conclusion, Muriel F. souligne que les amis qui ont des questions sur l'autonomie peuvent s'adresser aux Services Généraux, appeler les délégués ou elle-même.

Il va y avoir un atelier sur l'autonomie dont la date n'est pas encore fixée.

Compte rendu de l'atelier 4 de la conférence (Claude L.)

La réunion se termine par la prière de la sérénité.

**PROCHAINE ASSEMBLEE REGIONALE
JEUDI 16 SEPTEMBRE 2004 20H, 13 PLACE ETIENNE PERNET
75015 PARIS**

Précisions

A la lecture du compte-rendu de l'assemblée Régionale Paris intra-muros, Jacques J., vice-président du Conseil d'Administration, nous demande d'apporter les précisions suivantes :

« La trésorerie de A.A France suppléera à celle de l'Intergroupe, en cas de besoin. Cependant, il souhaite également préciser que :

- ♦ *Si l'Intergroupe ne dépense rien, il faut comprendre qu'aucune autre dépense, en dehors des frais de fonctionnement et des charges habituelles, n'est aujourd'hui engagée.*
- ♦ *C'est toujours à partir du compte bancaire de l'Intergroupe - qui a été approvisionné par virement de la prudente réserve - que sont aujourd'hui réglées les factures qui lui parviennent.*

Jacques J. insiste donc bien sur la nécessité pour les groupes d'envoyer leurs contributions à l'Intergroupe Paris Banlieue pour pouvoir continuer à en assumer le fonctionnement ».

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 juin 2004

Accueil des participants - Prière de la Sérénité - Appel des présents

Jean-Claude, le président du Comité régional constate que certains districts ne sont guère représentés.

I - Retour de la Conférence

La 33^{ème} Conférence des Services Généraux de AA France s'est tenue à Chevilly Larue du 23 au 25 avril 2004. Le thème était « Renforcer l'unité »

Gilles-Marie : titulaire, 3^{ème} année

Gilles-Marie est à la commission « Structure et politique générale ». Son compte-rendu sur la Conférence et son déroulement figure en **annexe 1**.

A ce compte-rendu, il ajoute que pour lui, la Conférence reste un grand moment. Le travail en commission est passionnant, et les délégués sont obligés d'être à l'écoute. Tous n'ont pas la même vision des choses, et il y a un travail d'harmonisation à accomplir.

Le nouveau Manuel des Services, voté par la Conférence, est plus clair que le précédent et il comporte un lexique du jargon AA (RDR, RSG...) ce qui va nous faciliter la tâche.

Le débat sur la mise en place de l'autonomie juridique a été au cœur de la Conférence. Les craintes sont encore très présentes, et une telle autonomie n'est pas évidente pour une région comme, par exemple, le Poitou, où l'on manque de serviteurs et où il y a peu de groupes. C'est plus compliqué qu'en Ile-de-France. Il faudra que pour notre Assemblée générale régionale du 9 janvier 2005 notre réflexion soit bien avancée sur cette question.

Au cours de la Conférence, des ateliers de réflexion sur l'autonomie juridique se sont tenus, mais il n'y a pas eu de levée de boucliers comme l'an dernier, car les amis du CA se sont déplacés dans les régions pour expliquer de quoi il retourne. La réflexion de ces ateliers a été plutôt positive, sauf un où les réactions étaient plus mitigées.

Gilles-Marie note enfin qu'il a visité les districts de notre région, et il en a tiré la conclusion suivante : les districts qui vont bien sont ceux où les RSG s'impliquent, c'est à dire l'Ouest et l'Est. Il suggère aux RDR d'organiser des ateliers de service qui sont d'une grande aide grâce à la qualité du partage favorisant la continuité du service.

Jean-Claude indique à l'Assemblée que la réunion de CSR du 12 septembre prochain aura pour thème l'application de la 4^{ème} tradition On commencera à réfléchir de façon **concrète** à l'autonomie juridique.

Claudie : titulaire, 1^{ère} année, absente

Jean-Claude nous a lu son compte-rendu de la Conférence, qui figure en **annexe 2**.

Catherine : titulaire, 1^{ère} année

Catherine avait déjà assisté à la Conférence l'an dernier en tant que déléguée suppléante. A son avis, il s'en dégage un sentiment d'union et de force pour faire avancer AA et pour que celui qui arrive ait l'essentiel et reçoive l'accueil nécessaire.

Elle a été affectée aux commissions Justice et Santé.

Justice : Monique, notre administratrice territoriale et Koman Sinayoko, administrateur de classe A et directeur de SPIP, ont participé aux travaux de cette commission. Pierrick a fait un rapport sur l'activité du bureau national correspondant, dont il est responsable, et a souligné qu'il ne faut pas réduire la justice aux prisons. Il s'est référé au « Chemin du justiciable » et a noté qu'il y a trois fois plus de personnes en milieu ouvert qu'en détention, donc beaucoup plus qui attendent de l'aide. Dans le milieu ouvert, le plus important est de toucher les travailleurs sociaux pour distribuer affiches et cartes et aider les détenus à leur sortie. A cette fin, il est nécessaire de rencontrer les procureurs, les juges d'application des peines (JAP), etc. Il faut également activer des ateliers de 5^{ème} tradition spécifiques du milieu judiciaire.

La commission n'a émis ni recommandation, ni souhait.

Santé : outre Monique et Koman Sinayoko, le Dr Palomino, administrateur de classe A et médecin, a pris part aux travaux de cette commission. Martine B., responsable du Bureau national Santé a présenté à la commission le rapport d'activité de ce bureau. Pour 2004-2005, quatre priorités ont été retenues :

- les urgences (10 à 20 % des malades accueillis aux urgences le sont pour des causes directement ou indirectement associées à l'alcool)
- la grossesse (l'alcool peut provoquer des lésions chez le bébé et est souvent à l'origine des retards scolaires)
- les jeunes : les interventions d'information publique dans les collèges et les lycées peuvent avoir un effet tout à fait contraire à celui espéré. Il vaut mieux faire intervenir des Alanons et transmettre le message par l'intermédiaire d'adultes tels que les enseignants ont les parents d'élèves plutôt que directement aux enfants
- les multi dépendances et un rapprochement avec Narcotiques Anonymes.

Les courriers faits par les groupes et envoyés aux médecins ne sont pas très efficaces, car ils vont le plus souvent à la poubelle. Il vaut mieux que chacun d'entre nous parle à son propre médecin.

Didier : titulaire, 1^{ère} année

Didier avait déjà assisté à la Conférence comme secrétaire technique, puis comme membre des bureaux nationaux Finance et Congrès.

Il a été affecté à la commission Finances. Jacques, ancien trésorier national et vice-président de AA, était présent.

La commission a travaillé sur la question « jusqu'à quel point peut-on être autonome » ? et a abordé le problème de l'utilisation des contributions dans les intergroupes (l'argent n'est pas toujours dépensé pour l'objectif prévu).

La commission a émis deux souhaits :

- que les groupes contribuent aux intergroupes pour de vraies actions, et que l'argent ne soit pas simplement versé au budget de ces derniers
- que les Congrès soient autofinancés.

Les comptes de AA France sont satisfaisants, malgré une baisse de 3% des contributions. Les frais généraux sont en légère baisse (du fait qu'il n'y a pas eu de mission en Afrique cette année). Il y a eu en 2003 un excédent de 27 146 €, qui sera versé à la prudente réserve, et quitus a été donné au trésorier.

Il y aura en 2004 une mission en Afrique pour aider le Cameroun à avoir une structure plus stable. Cette mission se fera en accord avec les États-unis (qui nous fournissent déjà pour 5000 € de littérature). Les Bureaux des Services Généraux britanniques et belge contribueront aussi.

Le coût de cette mission est plafonné à 14 100 €, et la Conférence a demandé un compte-rendu moral et financier de la mission (Est-ce utile ? Ouverture et fermeture des groupes). L'objectif final est de créer une structure Centre Afrique autour du Cameroun.

Le budget 2004 a été approuvé. La gratuité de l'annuaire des groupes en France a été maintenue, car ce fascicule contribue à la transmission du message. On a noté que la diffusion du JSG se fait bien en Ile-de-France, mais pas dans toutes les autres régions. Cependant cette méthode est économique, et la Conférence a décidé de continuer.

Jean-Pierre : suppléant, un an

Jean-Pierre a été très enthousiasmé par la Conférence. Son rapport figure **en annexe 3**.

II - Trésorerie

Bernadette remet son tableau (**voir annexe 4**) et rappelle qu'il ne faut pas faire de bas de laine dans les groupes. La région s'est heurtée à de grosses difficultés entre juin 2003 et juin 2004. Bernadette suggère que les groupes fassent des modérations sur la 7^{ème} tradition, ainsi que sur le chapeau de la reconnaissance et les dollars de sobriété, pour que les nouveaux sachent de quoi il s'agit.

A ce propos, Jean-Claude note que le total des dépenses a baissé, tandis que celui des contributions a augmenté, et il n'est de ce fait pas trop inquiet. Il est cependant d'avis qu'il faut sensibiliser les amis sur les finances de AA.

Bernadette cherche un successeur pour la fin de l'année. Les candidats peuvent s'adresser à elle ou à Jean-Claude.

III - Conseil d'administration

Alain souligne que le CA a, entre autres responsabilités, celle de garantir les biens de AA.

Il rappelle qu'il y a trois catégories d'administrateurs :

- les administrateurs de classe A, qui sont des non alcooliques
- les administrateurs de classe B, qui sont des alcooliques
 - les administrateurs des Services Généraux
 - les administrateurs territoriaux)

Alain note également que les groupes doivent veiller à la qualité de leur RSG, qui doit être un peu au courant des structures.

En ce qui le concerne, il est maintenant à la pointe inversée de la pyramide de AA, et il découvre une autre facette du mouvement.

Il conclue en disant que les membres du CA sont de vrais serviteurs et non des carriéristes.

Monique estime que les groupes seront beaucoup plus responsables quand ils seront autonomes. Elle remercie les délégués pour leur travail. Elle est contente de ce qui est fait pour l'intergroupe Paris-Banlieue.

IV - Intergroupes

Brigitte, présidente de l'intergroupe Ouest, souligne que cet intergroupe fonctionne bien, que les bureaux sont actifs et qu'il y a de bons serviteurs.

Les comptes sont transparents, il n'y a pas de bas de laine et les excédents sont versés à la région.

V - Echanges de vues

L'autonomie a été au centre de ces échanges fructueux.

Pour les amis à la recherche d'une documentation précise et claire sur l'autonomie, **Jean-Claude** suggère de se référer à :

- la 4^{ème} tradition
- « Le groupe d'attache », chapitre : jusqu'où peut-on être autonome ?
- les JSG de ces deux dernières années
- les rapports des Conférences 2002, 2003 et 2004.
- le Box 459 (bulletin d'information des Services Généraux de New York)
- les comptes-rendus des réunions du Comité régional
- les comptes-rendus de l'Atelier sur la réorganisation de AA
- le Périf depuis son premier numéro.

Gilles-Marie refait l'historique de la réorganisation en cours et lit un passage du dernier JSG. La réorganisation est un problème de responsabilité. Le mouvement AA peut être mis en danger par le comportement aberrant de certains groupes. A cela s'ajoutent des éléments d'ordre juridique et fiscal qui nous ont obligés à bouger. Le problème fiscal est réglé, mais il

reste celui de la « stricte application de la 4^{ème} tradition », qui protège tous les membres du CA sur le plan pénal.

La Conférence souhaite que l'on s'engage dans ce changement juridique. Les amis qui feront partie des comités devront être élus de façon responsable. Il ne faut pas oublier que le service est un de nos trois héritages.

Marlène souligne l'importance pour les nouveaux de l'appellation du groupe autonome et de la solidarité entre les groupes. Gilles-Marie lui répond que la transmission du message restera la même. Chaque groupe reste membre du mouvement AA. Les groupes pourront peut-être rester assurés par les Services Généraux. Quant au nom, certains groupes s'en sont déjà donné un (exemple : le groupe « Vivre sobre »).

Gaël soulève le problème des finances et du risque que le compte soit bloqué. A son avis, il faut avancer, mais il n'y a pas urgence. Pour l'instant, on cherche plus à faire comprendre le changement aux amis qu'à le mettre en place. La procédure d'inscription à la préfecture, pour les groupes autonomes, est très simple, il suffit de remplir un formulaire.

Jean-Claude souligne qu'on va procéder à la réorganisation à notre rythme. Mais s'il n'y a pas urgence, il faut quand même que nous adaptions notre association à la législation de notre pays. En fait, il n'y aura rien de changé pour l'ami qui vient en réunion chercher la sobriété. Il n'y aura de changement que pour les membres du comité.

Dominique, RDR Ouest, évoque les inquiétudes qui se sont manifestées lors des réunions de district concernant la rupture de l'anonymat, avec la publication des nouvelles associations au Journal Officiel et les risques de courrier indésirable qui en découleront. A cela, Florence, déléguée Paris, répond que seuls les groupes qui le désirent seront autonomes. La région de Paris n'est pas vraiment prête, mais l'expérience de la région Pays de Loire peut donner aux autres envie de suivre son exemple.

Alain, administrateur, souligne qu'actuellement, le CA ne peut appliquer le 6^{ème} concept (problèmes de comptes non approvisionnés, d'opérations de SICAV, etc.). Il faut donc recentrer la réflexion spirituelle. On ne peut parler d'autonomie sans être responsable : donc, pour respecter la 4^{ème} tradition, les groupes doivent déposer des statuts. Mais il n'y aura pas de gros risques pour les personnes qui s'engageront.

Jean-Claude conclue en soulignant qu'il va falloir rédiger un « Comment faire » pour aider les groupes. Le bureau Structures et politique générale va s'atteler à cette tâche dès le mois de septembre.

Aucun auditeur libre ne demande la parole.

L'Assemblée générale se termine par la résolution de Toronto.

Le chapeau est de 89,06 €.

ALCOOLIKES ANONYMES
INTERGROUPE OUEST
Carrefour de la Croix du Roy
1, avenue Jean Jaurès
92150 SURESNES

SALLE DES FETES
RUE DU JEU DE BILLES
HOUDAN

JOURNEE DE PARTAGE DE L'INTERGROUPE OUEST

SAMEDI 16 OCTOBRE 2004

15h00 Réunion ouverte avec témoignages

« *Jour après jour* »

Réflexion du 16 octobre

17h30 Réunion plénière avec témoignages AA et Alanons

« *Unis et Responsables* »

▪ *NOTRE SOIREE*

De 20h00 à 2h00 du matin avec

Buffet

Panier garni & Tombola

Soirée dansante (DJ & Sono)

Prix du repas Adultes : 25 € Enfants (moins de 15 ans) : 12 €

Prix du billet de tombola : 1 €

Toute réservation doit être accompagnée d'un titre de paiement, espèces ou chèque libellé à l'ordre de AA

(les chèques seront débités à partir du 18/10/2004)

Réservation des repas avant le samedi 9 octobre 2004 auprès de votre représentant à l'intergroupe (RI) ou des amis ci dessous:

Renseignements: Pascal 06 87 49 00 96 Claude 01 30 71 09 66

Brigitte 06 15 80 24 94 briggittethelier@wanadoo.fr

Nous vous attendons nombreux.....

Plan au dos.....

Anniversaires

a o û t 2 0 0 4

Dimanche 1^{er}	DIMANCHE SOIR	Denis	1
Samedi 14	VILLEJUIF	Annick	5
	ORSAY II	Roland	18
Vendredi 20	SURESNES	Jean-Paul	1
Mercredi 25	TRANSMETS-LE	Christophe	8
Lundi 30	RUEIL - MALMAISON	Yvette	1

s e p t e m b r e 2 0 0 4

Mercredi 1	NOISY-LE-GRAND	Didier	13
Jeudi 2	EAUBONNE	Dominique	2
Vendredi 3	MENILMONTANT	Christine	15
	BRUNOY	Annie	25
Samedi 4	LES HALLES	Emilie	5
Lundi 6	SAVIGNY SUR ORGE	Jean-Luc	10
		Michèle	16
		Jocelyne	18
Mardi 7	TOURNAN	Patrick	5
		Laurence	14
Jeudi 9	EAUBONNE	Marlène	4
	ISSY LES MOULINEAUX	Philippe	4
	VICTOIRES	Elisabeth	24
Vendredi 10	AULNAY SOUS BOIS	Olivier	1

Merci de nous faire parvenir vos infos avant le 20 du mois en cours
pour parution le mois suivant...

Groupe : _____ R.I.G. : _____

VOTRE COMITÉ / VOS NOUVELLES :

VOS ANNIVERSAIRES :

Date :	Ami(e)s ou groupe :	Bougie(s) :

Adresse e-mail du BIG : igaa@wanadoo.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT AU B.I.G.

Il est rappelé que le BIG est expédié par Poste sous pli parfaitement anonyme.

Les abonnements partiront de la date d'abonnement pour douze mois ou six mois.

Les abonnements "six mois" sont réservés :
- aux particuliers,
- aux groupes extérieurs à l'INTERGROUPE.

Abonnement : ✕ 12 n° : (45,74 €)
 ✕ 6 n° : (22,87 €)

Les groupes faisant partie de l'Intergroupe reçoivent le B.I.G. de façon systématique et règlent pour des périodes fixes du 01/01 au 31/12.

8 ème étape

« Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elle. »

8 ème tradition

« Le Mouvement des Alcooliques Anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés. »

8 ème concept

« Les administrateurs du Conseil des Services généraux ont deux fonctions fondamentales à remplir : a) pour ce qui est des grandes questions d'orientation générale et de finance, ils sont les principaux responsables de la planification et de l'administration, tâches qu'ils exécutent personnellement et avec l'aide de leurs principaux comités ; b) pour ce qui est de nos sociétés de service distinctes et constamment actives, les administrateurs en sont essentiellement les propriétaires à part entière et les gardiens, exerçant leur surveillance sur elles par le droit qu'ils ont d'en nommer tous les directeurs. »

8 ème promesse

« Nous ne serons plus tournés exclusivement vers nous-mêmes. »

leBIG Bordereau de Versement

Versement effectué à l'intergroupe le

De la part de :

Groupe : Prénom du Trésorier :

Particuliers : Nom

Adresse

Code postal et Ville

à envoyer à l'adresse suivante :

Alcooliques Anonymes - Intergroupe Paris-Île-de-France

3, rue Frédéric Sauton 75005 PARIS

portant sur :

- | | | | |
|--|-------|-------|---------|
| • Contribution normale | Euros | | |
| • Littérature | Euros | | |
| • Abonnement au B.I.G. | Euros | | |
| • Remboursement clé Permanence (33.00 €) | Euros | | |

TOTAL : Euros

Mode de règlement : Espèces Chèque (à l'ordre d' «Alcooliques Anonymes
Intergroupe Paris-Banlieue »)



Versement effectué à l'intergroupe le

De la part de :

Groupe : Prénom du Trésorier :

Particuliers : Nom

Adresse

Code postal et Ville

à envoyer à l'adresse suivante :

Alcooliques Anonymes - Intergroupe Paris-Île-de-France

3, rue Frédéric Sauton 75005 PARIS

portant sur :

- | | | | |
|--|-------|-------|---------|
| • Contribution normale | Euros | | |
| • Littérature | Euros | | |
| • Abonnement au B.I.G. | Euros | | |
| • Remboursement clé Permanence (33.00 €) | Euros | | |

TOTAL : Euros

Mode de règlement : Espèces Chèque (à l'ordre d' «Alcooliques Anonymes
Intergroupe Paris-Banlieue »)